

Échos de presse : 37 assemblée générale de la Chambre de commerce suisse en France

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Revue économique franco-suisse**

Band (Jahr): **35 (1955)**

Heft 7-8

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Échos de presse

37^e Assemblée générale de la Chambre de commerce suisse en France

La presse a fait dans l'ensemble un excellent accueil aux diverses manifestations organisées à l'occasion de notre Assemblée générale. Six rédacteurs étaient venus tout exprès de Suisse pour en rendre compte dans leurs journaux, et nous les remercions ici de l'intérêt qu'ils ont bien voulu manifester pour notre initiative.

Plusieurs journaux ont annoncé ces manifestations et en ont relevé l'attrait. Ainsi la

FEUILLE D'AVIS DE LAUSANNE

écrivait-elle le 17 mai :

« La 37^e assemblée générale de la Chambre de commerce suisse en France va réunir, les 26, 27 et 28 mai prochain, ses membres de Paris et de province. Afin d'accueillir dans la capitale certains membres résidant en Suisse et les faire participer à une partie de l'activité française, un vaste programme a été mis sur pied.

Tout a été prévu, car si certains congressistes sont accompagnés de leurs femmes, pour elles et pour elles seules ont été ménagés des suppléments bien attrayants : une présentation de haute mode, un défilé de couture, la visite de l'exposition des Impressionnistes dans les collections américaines, au musée de l'Orangerie, la Manufacture des Gobelins, et les pièces les plus rares, les bijoux les plus somptueux du grand joaillier de la rue de la Paix. »

De même, le

JOURNAL DE GENEVE

écrivait le 25 mai, sous la signature de M. Robert Vaucher :

« Cette prise de contact directe entre confédérés résidant en Suisse et Suisses de France ne pourra qu'être fort utile. Elle permettra à tous

les membres de notre Chambre de commerce au moment où reprennent les négociations économiques franco-suisse, d'exposer plus librement leurs desiderata et les mesures qu'ils estiment utile de prendre pour parvenir à une amélioration des rapports économiques entre les deux pays et surtout à une augmentation des exportations suisses en France. »

Nos invités se sont accordés à trouver le programme attrayant : malgré le temps instable, Paris et le mois de mai étaient deux gages de succès.

C'est ainsi que la

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

qui avait bien voulu déléguer son rédacteur en chef, M. René Braichet, a consacré trois importants articles à cet événement. Relevons l'introduction du premier :

« La Chambre de commerce suisse en France qui, en augmentation constante d'effectifs, groupe tout près de 5.000 membres, est devenue un organe de première importance non seulement pour la défense des intérêts légitimes de nos compatriotes établis outre-Jura, mais encore dans la régularisation des rapports permanents franco-suisse sur les plans commercial et économique. De ses multiples activités, de la diversité de ses tâches, de son rôle exact enfin, nous avons eu une vue d'ensemble, quelques jours durant à Paris, lors d'un voyage organisé par cette institution qui avait tenu — idée heureuse entre toutes! — à convier à sa trente-septième assemblée générale ses membres résidant en Suisse en même temps que quelques représentants de la presse. Et c'est quelque cent soixante compatriotes qui se sont réunis sur les rives de la Seine, en d'enchanteresses journées de printemps parisien. »

De son côté, M. René-Henry Wüst, rédacteur en chef de

L'Ordre PROFESSIONNEL

écrivait dans son numéro du 11 juin :

« Notre pays compte des centaines d'organisations professionnelles. L'une des plus vivantes est certainement la Chambre de commerce suisse en France dont l'activité, les initiatives originales et les interventions sont bien connues des lecteurs de « L'Ordre professionnel ».

C'est dire que les nombreux industriels, financiers et commerçants suisses — venus de toute la France mais aussi de Suisse — qui avaient pris la peine d'assister à son assemblée générale ne regrettent certainement pas d'avoir répondu à son invitation. Ils viennent, en effet, d'y passer trois journées, qui leur ont apporté beaucoup, tant par ce qu'ils ont vu et entendu que par les contacts qu'ils ont pris au sein de cet organisme. »

La séance de travail du 26 mai a suscité des commentaires nombreux et intéressants. Citons en particulier celui de M. Hans Fehr qui est paru dans le numéro du 5 juin des

Basler Nachrichten

« La situation respective des économies française et suisse fut très clairement définie par les personnalités qui parlèrent aux membres de la Chambre de commerce suisse en France lors de leur rencontre.

Tombant sur la période des négociations franco-suisse, cette manifestation apporta à notre délégation un appui certain et montra à nos voisins que la Suisse suit avec grand intérêt la politique économique de leur pays. »

Le grand journal zurichois

Neue Zürcher Zeitung

a consacré trois importants articles à nos manifestations, deux de M. S. Wolff sur l'Assemblée générale et la visite de la Foire de Paris, l'autre de M. Matter sur les autres points du programme. Nous tirons un court extrait de ce dernier reportage, paru le 7 juin :

« Les dirigeants de la Chambre de commerce suisse en France se sont révélés plein d'initiative et de prévoyance, et d'excellents organisateurs. Grâce à un programme de manifestations spé-

ciales, ils ont élargi le cadre de leur Assemblée générale et ont ainsi pu saluer en nombre exceptionnellement grand leurs membres venus de Suisse et de France. Ils leur ont donné aussi l'occasion d'entrer en contact amical avec des personnalités marquantes, du monde économique et des autorités françaises. »

De très nombreux journaux ont relevé l'intérêt des visites organisées grâce à l'obligeance de la S. N. C. F., de la régie Renault, de la Conservation du Château de Versailles, de la Foire de Paris, de même que l'agrément du déjeuner en bateau-mouche et l'aimable accueil de M. le Ministre et Madame de Salis. Voici ce qu'en dit M. Dreyer dans le numéro du 3 juin du journal bernois

Der Bund

« Cette visite de Pentecôte à Paris nous a aussi valu une charmante réception dans les salons de la Légation de Suisse à la rue de Grenelle, où M. le Ministre et Madame de Salis manifestaient un plaisir évident à accueillir leurs compatriotes. Signalons aussi la visite du Château de Versailles, dont une conférencière, à l'enthousiasme poétique, nous a fait apprécier le charme et la grandeur, demeurés intacts malgré les travaux de rénovation. »

Pour finir, nous signalerons trois excellents articles publiés dans

LA TRIBUNE DE GENÈVE

par son correspondant à Berne, qui compte aussi parmi les meilleurs collaborateurs de cette revue, M. Pierre Cordey. Après avoir retracé ce que furent ces trois journées, M. Cordey a consacré son troisième article, du 1^{er} juin, à l'activité de notre Compagnie. Il y déclare notamment :

« Invité à prendre la parole à l'assemblée générale de la Chambre de commerce suisse en France, le ministre de Suisse à Paris, M. Pierre de Salis, tint à rendre publiquement hommage à cette compagnie et à la féliciter longuement de sa féconde activité.

Si l'on veut bien se souvenir que la Suisse dépend du commerce mondial pour 40 à 50 % de son activité, que ces dernières années plus de la moitié de son revenu national provenait des échanges extérieurs, on comprendra l'importance d'une compagnie telle que la Chambre de commerce suisse en France. Dans la lutte pour le maintien de nos débouchés et pour la recherche de nouveaux marchés, elle est au premier rang. »